

Bordereau attestant l'exactitude des informations - GRENOBLE - 3801 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 28/06/2024 - B2024/011917 - 1999 B 00203 - 421 938 523 - A. RAYMOND
GERANCE

A. RAYMOND GERANCE
Société par actions simplifiée
Au capital de 20.000 Euros
Siège Social : 113 Cours Berriat 38000 GRENOBLE
421 938 523 RCS GRENOBLE

COMPTES SOCIAUX ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Pour copie certifiée conforme :

Monsieur Antoine Raymond
Président de la Société

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

A. RAYMOND GERANCE

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2023

Sommaire

BILAN ET COMPTE DE RESULTAT	2
1. Bilan Actif	3
2. Bilan Passif.....	4
3. Compte de résultat (Partie 1)	5
4. Compte de résultat (partie 2)	6
ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS.....	7
1. Présentation générale	7
2. Chiffres clés	7
3. Faits caractéristiques de l'exercice	8
4. Changements de règles et méthodes comptables	8
5. Evénements postérieurs à la clôture	8
PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION	9
1. Principes comptables	9
2. Immobilisations financières	9
3. Créances	9
4. Provisions	10
5. Opérations en devises	10
NOTES SUR LE BILAN	11
1. Immobilisations	11
2. Etat des Créances	12
3. Capital social.....	12
4. Variation des Capitaux propres	13
5. État des Dettes	13
NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT	14
1. Résultat d'exploitation.....	14
2. Résultat financier	14
AUTRES INFORMATIONS	15
1. Engagements financiers	15
2. Effectif	15
3. Rémunération des organes de direction	15
4. Filiales et Participation	15

BILAN ET COMPTE DE RESULTAT
--

Société : A. RAYMOND GERANCE
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

1. Bilan Actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Exercice N	Exercice N-1
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisation incorporelles				
Total immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Total immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	26 312		26 312	26 312
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total immobilisations financières	26 312		26 312	26 312
ACTIF IMMOBILISE	26 312		26 312	26 312
Stocks				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Total des stocks				
Créances				
Avances et acomptes versés sur commandes	335		335	
Clients et comptes rattachés	2 971 195		2 971 195	2 595 548
Autres créances	95 331		95 331	31 583
Capital souscrit et appelé, non versé				
Total des créances	3 066 861		3 066 861	2 627 131
Disponibilités et divers				
Valeurs mobilières dont actions propres :				
Disponibilités	148 288		148 288	284 932
Charges constatées d'avance				
Total disponibilités et divers	148 288		148 288	284 932
ACTIF CIRCULANT	3 215 149		3 215 149	2 912 064
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	3 241 462		3 241 462	2 938 376

Société : A. RAYMOND GERANCE
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

2. Bilan Passif

	Exercice N	Exercice N-1
Situation nette		
Capital social ou individuel Dont versé :	20 000	20 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation		
Réserve légale	2 000	2 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	653 099	1 262 085
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	812 902	71 015
Total situation nette	1 488 002	1 355 099
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	1 488 002	1 355 099
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Total dettes financières		
Dettes d'exploitation		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	162 145	213 842
Dettes fiscales et sociales	1 591 315	1 369 435
Total dettes d'exploitation	1 753 460	1 583 277
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total dettes diverses		
Comptes de régularisation		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DES DETTES	1 753 460	1 583 277
Ecarts de conversion PASSIF		
TOTAL GENERAL	3 241 462	2 938 376

Société : A. RAYMOND GERANCE
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

3. Compte de résultat (Partie 1)

	France	Export	Exercice N	Exercice N-1
Vente de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	2 954 862		2 954 862	2 808 706
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	2 954 862		2 954 862	2 808 706
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				843
Autres produits			1 633	18 507
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			2 956 495	2 828 056
Charges externes				
Achat de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achat de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			697 255	583 067
Total charges externes			697 255	583 067
Impôts, taxes et assimilés			8 854	11 126
Charges de personnel				
Salaires et traitements			1 490 853	1 604 074
Charges sociales			532 090	547 617
Total charges de personnel			2 022 943	2 151 691
Dotations d'exploitation				
Dotations aux amortissements sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Total dotations d'exploitation				
Autres charges d'exploitation			24	27
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			2 729 075	2 745 911
RESULTAT D'EXPLOITATION			227 420	82 144

Société : A. RAYMOND GERANCE
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

4. Compte de résultat (partie 2)

	Exercice N	Exercice N-1
RESULTAT D'EXPLOITATION	227 420	82 144
Opérations en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
Produits financiers		
Produits financiers de participations	610 255	13 804
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		1
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	610 255	13 804
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		
RESULTAT FINANCIER	610 255	13 804
RESULTAT COURANT	837 674	95 949
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices	24 772	24 934
TOTAL DES PRODUITS	3 566 750	2 841 860
TOTAL DES CHARGES	2 753 847	2 770 845
BENEFICE ou PERTE	812 902	71 015

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

1. Présentation générale

A.RAYMOND GERANCE est une société par action simplifiée créée en février 1999 qui a pour objet la prise de participation et la gestion de participations dans les entreprises industrielles et commerciales, la gérance de sociétés et en particulier la cogérance en tant qu'associé personnellement et indéfiniment responsable de la société en commandite simple A. Raymond et Cie.

2. Chiffres clés

▪ Durée de l'exercice :	12 mois
▪ Total du Bilan :	3 241 462 €
▪ Chiffre d'affaires :	2 954 862 €
▪ Résultat avant répartition :	812 902 €

3. Faits caractéristiques de l'exercice

Le groupe ARaymond suit avec attention l'évolution de la situation en Ukraine et dans la région.
Les conséquences du conflit et des sanctions internationales imposées par l'Union européenne à la Russie, ainsi que les contre-sanctions prises par la Russie ne peuvent être précisément évaluées à ce stade.
Aucune incidence de ces événements n'a été enregistrée dans les comptes clos au 31 décembre 2023.

4. Changements de règles et méthodes comptables

Aucun changement de méthode comptable n'est intervenu au cours de l'exercice.

5. Evénements postérieurs à la clôture

Le groupe ARaymond suit avec attention l'évolution de la situation en Ukraine et dans la région.

PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

1. Principes comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été préparés conformément aux dispositions de la législation française et aux principes comptables généralement admis en France.

Les principes suivants ont notamment été respectés :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Ils sont établis sur la base des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

2. Immobilisations financières

Les titres de participation ainsi que les autres titres immobilisés sont évalués au prix d'acquisition.

Une dépréciation est constituée, le cas échéant, pour ramener leur valeur au plus bas du coût d'acquisition et de la valeur d'utilité, appréciée sur la base de l'actif net comptable ou du potentiel économique de la filiale. De plus, une provision pour risques est constituée le cas échéant, à hauteur des capitaux propres négatifs.

Les autres immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition. Une dépréciation est constituée lorsque leur valeur d'usage est inférieure à la valeur comptable.

Les frais d'acquisitions des immobilisations financières sont comptabilisés en charges.

3. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles sont dépréciées en fonction des risques de non-recouvrement, appréciés au cas par cas.

4. Provisions

D'une manière générale, chacun des litiges connus, dans lesquels la société est impliquée, a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la direction, et après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

Les provisions peuvent notamment comprendre :

- une estimation des litiges,
- une provision pour impôts différés,
- une estimation des engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite,
- une provision pour perte de change,
- une dépréciation de valeur de certains actifs.

5. Opérations en devises

Les transactions en devises sont enregistrées au cours de change du mois de l'opération. Les créances et dettes en devises sont valorisées au cours de clôture. La différence résultant de l'actualisation des créances et des dettes en devises est portée sous la rubrique "Ecart de conversion". Les pertes de change latentes font l'objet d'une provision pour risques.

Société : A. RAYMOND GERANCE
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

NOTES SUR LE BILAN

1. Immobilisations

	Montant début 2023	Augmentations	Diminutions	Montant fin 2023
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Total des immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et mobilier informatique				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Total des immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	26 312			26 312
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
Total des immobilisations financières	26 312			26 312
TOTAL GENERAL	26 312			26 312

Les immobilisations financières (26 K€) sont constituées des parts d'A.RAYMOND & Cie SCS pour 21 K€ ainsi que des actions d'A. RAYMOND Exco SAS pour 5 K€.

Société : A. RAYMOND GERANCE
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

2. Etat des Créances

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Total Actif immobilisé			
Actif circulant			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	2 971 195	2 971 195	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	60 000		60 000
Taxe sur la valeur ajoutée	26 455	26 455	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers	8 876	8 876	
Total Actif circulant	3 066 526	3 006 526	60 000
Charges constatées d'avance			
TOTAL DES CREANCES	3 066 526	3 006 526	60 000

3. Capital social

Le capital social s'élève à vingt mille euros (20.000) divisés en 2.000.000 actions d'une valeur nominale de 0,01 euro.

Société : A. RAYMOND GERANCE
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

4. Variation des Capitaux propres

	01/01/2023	Augmentation de capital	Diminution de capital	Affectation résultat N-1	Dividendes / Autres mouvements	Résultat N	31/12/2023
Capital en nombre d'actions							
Valeur nominale							
Capital social ou individuel	20 000						20 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...							
Ecart de réévaluation							
Réserve légale	2 000						2 000
Réserves statutaires ou contractuelles							
Réserves réglementées							
Autres réserves							
Report à nouveau	1 262 085			(608 985)			653 099
Résultat de l'exercice	71 015			(71 015)		812 902	812 902
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
Dividendes versés				680 000	(680 000)		
Total capitaux propres	1 355 099				(680 000)	812 902	1 488 002

5. État des Dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit à un an maxi				
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit à + de un an				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	162 145	162 145		
Personnel et comptes rattachés	981 507	981 507		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	295 276	295 276		
Impôts sur les bénéfices	59 836	59 836		
Taxe sur la valeur ajoutée	240 076	240 076		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	14 619	14 619		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES	1 753 460	1 753 460		

L'ensemble des dettes de la société s'élève à 1 753 460 € (1 583 277 en 2022).

Toutes les dettes sont à échéance à moins d'un an. Les dettes de personnel et comptes rattachés correspondent essentiellement à la rémunération de gérance variable de l'exercice 2023 à hauteur 952 K€ qui sera versée sur l'exercice 2024 aux gérants.

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

1. Résultat d'exploitation

Le chiffre d'affaires s'élève à 2 954 862 € contre 2 808 706 € en 2022. Le chiffre d'affaires est exclusivement réalisé avec les sociétés du groupe.

Un don d'un total de 120 000 € a été effectué par la société durant l'exercice 2023.

2. Résultat financier

	Exercice N	Exercice N-1
Produits financiers		
Produits financiers de participations	610 255	13 804
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		1
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	610 255	13 804
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES		
RESULTAT FINANCIER	610 255	13 804

Des dividendes de la filiale EXCO ont été obtenus pour un montant de 600 000 €.

AUTRES INFORMATIONS

1. Engagements financiers

Néant

2. Effectif

	Ex. 2023	Ex. 2022
Total Effectif au 31/12	3	3

3. Rémunération des organes de direction

La rémunération des dirigeants n'est pas mentionnée, car cela conduirait à fournir une information à caractère individuel.

4. Filiales et Participation

A. RAYMOND GERANCE
SAS au capital de 20 000 Euros
RCS Grenoble 421 938 523

113 Cours Berriat
38000 GRENOBLE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 Décembre 2023

A. RAYMOND GERANCE
SAS au capital de 20 000 Euros
RCS Grenoble 421 938 523

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2023

À l'assemblée générale de la société A. RAYMOND GERANCE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A. RAYMOND GERANCE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Meylan, le 23 Mai 2024

Le Commissaire aux Comptes
Cabinet MURAZ PAVILLET



Yann BENALLEGUE

Société : A. RAYMOND GERANCE
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

1. Bilan Actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Exercice N	Exercice N-1
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisation incorporelles				
Total immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Total immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	26 312		26 312	26 312
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total immobilisations financières	26 312		26 312	26 312
ACTIF IMMOBILISE	26 312		26 312	26 312
Stocks				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Total des stocks				
Créances				
Avances et acomptes versés sur commandes	335		335	
Clients et comptes rattachés	2 971 195		2 971 195	2 595 548
Autres créances	95 331		95 331	31 583
Capital souscrit et appelé, non versé				
Total des créances	3 066 861		3 066 861	2 627 131
Disponibilités et divers				
Valeurs mobilières dont actions propres :				
Disponibilités	148 288		148 288	284 932
Charges constatées d'avance				
Total disponibilités et divers	148 288		148 288	284 932
ACTIF CIRCULANT	3 215 149		3 215 149	2 912 064
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	3 241 462		3 241 462	2 938 376

Société : A. RAYMOND GERANCE
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

2. Bilan Passif

	Exercice N	Exercice N-1
Situation nette		
Capital social ou individuel Dont versé :	20 000	20 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation		
Réserve légale	2 000	2 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	653 099	1 262 085
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	812 902	71 015
Total situation nette	1 488 002	1 355 099
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	1 488 002	1 355 099
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Total dettes financières		
Dettes d'exploitation		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	162 145	213 842
Dettes fiscales et sociales	1 591 315	1 369 435
Total dettes d'exploitation	1 753 460	1 583 277
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total dettes diverses		
Comptes de régularisation		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DES DETTES	1 753 460	1 583 277
Ecarts de conversion PASSIF		
TOTAL GENERAL	3 241 462	2 938 376

Société : A. RAYMOND GERANCE
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

3. Compte de résultat (Partie 1)

	France	Export	Exercice N	Exercice N-1
Vente de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	2 954 862		2 954 862	2 808 706
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	2 954 862		2 954 862	2 808 706
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				843
Autres produits			1 633	18 507
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			2 956 495	2 828 056
Charges externes				
Achat de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achat de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			697 255	583 067
Total charges externes			697 255	583 067
Impôts, taxes et assimilés			8 854	11 126
Charges de personnel				
Salaires et traitements			1 490 853	1 604 074
Charges sociales			532 090	547 617
Total charges de personnel			2 022 943	2 151 691
Dotations d'exploitation				
Dotations aux amortissements sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Total dotations d'exploitation				
Autres charges d'exploitation			24	27
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			2 729 075	2 745 911
RESULTAT D'EXPLOITATION			227 420	82 144

Société : A. RAYMOND GERANCE
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

4. Compte de résultat (partie 2)

	Exercice N	Exercice N-1
RESULTAT D'EXPLOITATION	227 420	82 144
Opérations en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
Produits financiers		
Produits financiers de participations	610 255	13 804
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		1
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	610 255	13 804
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		
RESULTAT FINANCIER	610 255	13 804
RESULTAT COURANT	837 674	95 949
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices	24 772	24 934
TOTAL DES PRODUITS	3 566 750	2 841 860
TOTAL DES CHARGES	2 753 847	2 770 845
BENEFICE ou PERTE	812 902	71 015

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

1. Présentation générale

A.RAYMOND GERANCE est une société par action simplifiée créée en février 1999 qui a pour objet la prise de participation et la gestion de participations dans les entreprises industrielles et commerciales, la gérance de sociétés et en particulier la cogérance en tant qu'associé personnellement et indéfiniment responsable de la société en commandite simple A. Raymond et Cie.

2. Chiffres clés

▪ Durée de l'exercice :	12 mois
▪ Total du Bilan :	3 241 462 €
▪ Chiffre d'affaires :	2 954 862 €
▪ Résultat avant répartition :	812 902 €

3. Faits caractéristiques de l'exercice

Le groupe ARaymond suit avec attention l'évolution de la situation en Ukraine et dans la région.
Les conséquences du conflit et des sanctions internationales imposées par l'Union européenne à la Russie, ainsi que les contre-sanctions prises par la Russie ne peuvent être précisément évaluées à ce stade.
Aucune incidence de ces événements n'a été enregistrée dans les comptes clos au 31 décembre 2023.

4. Changements de règles et méthodes comptables

Aucun changement de méthode comptable n'est intervenu au cours de l'exercice.

5. Evénements postérieurs à la clôture

Le groupe ARaymond suit avec attention l'évolution de la situation en Ukraine et dans la région.

PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

1. Principes comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été préparés conformément aux dispositions de la législation française et aux principes comptables généralement admis en France.

Les principes suivants ont notamment été respectés :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Ils sont établis sur la base des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

2. Immobilisations financières

Les titres de participation ainsi que les autres titres immobilisés sont évalués au prix d'acquisition.

Une dépréciation est constituée, le cas échéant, pour ramener leur valeur au plus bas du coût d'acquisition et de la valeur d'utilité, appréciée sur la base de l'actif net comptable ou du potentiel économique de la filiale. De plus, une provision pour risques est constituée le cas échéant, à hauteur des capitaux propres négatifs.

Les autres immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition. Une dépréciation est constituée lorsque leur valeur d'usage est inférieure à la valeur comptable.

Les frais d'acquisitions des immobilisations financières sont comptabilisés en charges.

3. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles sont dépréciées en fonction des risques de non-recouvrement, appréciés au cas par cas.

Société : A. RAYMOND GERANCE
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

4. Provisions

D'une manière générale, chacun des litiges connus, dans lesquels la société est impliquée, a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la direction, et après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

Les provisions peuvent notamment comprendre :

- une estimation des litiges,
- une provision pour impôts différés,
- une estimation des engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite,
- une provision pour perte de change,
- une dépréciation de valeur de certains actifs.

5. Opérations en devises

Les transactions en devises sont enregistrées au cours de change du mois de l'opération. Les créances et dettes en devises sont valorisées au cours de clôture. La différence résultant de l'actualisation des créances et des dettes en devises est portée sous la rubrique "Ecart de conversion". Les pertes de change latentes font l'objet d'une provision pour risques.

Société : A. RAYMOND GERANCE
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

NOTES SUR LE BILAN

1. Immobilisations

	Montant début 2023	Augmentations	Diminutions	Montant fin 2023
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Total des immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et mobilier informatique				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Total des immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	26 312			26 312
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
Total des immobilisations financières	26 312			26 312
TOTAL GENERAL	26 312			26 312

Les immobilisations financières (26 K€) sont constituées des parts d'A.RAYMOND & Cie SCS pour 21 K€ ainsi que des actions d'A. RAYMOND Exco SAS pour 5 K€.

Société : A. RAYMOND GERANCE
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

2. Etat des Créances

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Total Actif immobilisé			
Actif circulant			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	2 971 195	2 971 195	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	60 000		60 000
Taxe sur la valeur ajoutée	26 455	26 455	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers	8 876	8 876	
Total Actif circulant	3 066 526	3 006 526	60 000
Charges constatées d'avance			
TOTAL DES CREANCES	3 066 526	3 006 526	60 000

3. Capital social

Le capital social s'élève à vingt mille euros (20.000) divisés en 2.000.000 actions d'une valeur nominale de 0,01 euro.

Société : A. RAYMOND GERANCE
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

4. Variation des Capitaux propres

	01/01/2023	Augmentation de capital	Diminution de capital	Affectation résultat N-1	Dividendes / Autres mouvements	Résultat N	31/12/2023
Capital en nombre d'actions							
Valeur nominale							
Capital social ou individuel	20 000						20 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...							
Ecart de réévaluation							
Réserve légale	2 000						2 000
Réserves statutaires ou contractuelles							
Réserves réglementées							
Autres réserves							
Report à nouveau	1 262 085			(608 985)			653 099
Résultat de l'exercice	71 015			(71 015)		812 902	812 902
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
Dividendes versés				680 000	(680 000)		
Total capitaux propres	1 355 099				(680 000)	812 902	1 488 002

5. État des Dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit à un an maxi				
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit à + de un an				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	162 145	162 145		
Personnel et comptes rattachés	981 507	981 507		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	295 276	295 276		
Impôts sur les bénéfices	59 836	59 836		
Taxe sur la valeur ajoutée	240 076	240 076		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	14 619	14 619		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Dettes représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES	1 753 460	1 753 460		

L'ensemble des dettes de la société s'élève à 1 753 460 € (1 583 277 en 2022).

Toutes les dettes sont à échéance à moins d'un an. Les dettes de personnel et comptes rattachés correspondent essentiellement à la rémunération de gérance variable de l'exercice 2023 à hauteur 952 K€ qui sera versée sur l'exercice 2024 aux gérants.

Société : A. RAYMOND GERANCE
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

1. Résultat d'exploitation

Le chiffre d'affaires s'élève à 2 954 862 € contre 2 808 706 € en 2022. Le chiffre d'affaires est exclusivement réalisé avec les sociétés du groupe.

Un don d'un total de 120 000 € a été effectué par la société durant l'exercice 2023.

2. Résultat financier

	Exercice N	Exercice N-1
Produits financiers		
Produits financiers de participations	610 255	13 804
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		1
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	610 255	13 804
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES		
RESULTAT FINANCIER	610 255	13 804

Des dividendes de la filiale EXCO ont été obtenus pour un montant de 600 000 €.

AUTRES INFORMATIONS

1. Engagements financiers

Néant

2. Effectif

	Ex. 2023	Ex. 2022
Total Effectif au 31/12	3	3

3. Rémunération des organes de direction

La rémunération des dirigeants n'est pas mentionnée, car cela conduirait à fournir une information à caractère individuel.

4. Filiales et Participation

Gérance - Tableau des Filiales 2023

Filiales (montants en K€)	% de détention directe	Cours de clôture 31/12/2023	Capital devise locale	Capital	Capitaux propres devise locale	Capitaux propres fin 23	dont Provisions réglementées /Subv équipement	Quote-part de situation nette détenue	Capitaux propres autres que le capital et résultat	Valeur comptable des titres détenus			Prête et avances consenties et non encore remboursées	Dépréciations sur prêts et avances	Montant des cautions et avals donnés	CA HT	Résultat net	Dividendes encaissés
										Brute	dépréciations titres	Nette						
AR EXCO 113 cours Berliat 38000 GRENOBLE	100,00%		5	5		496	0	496	322	5		5				4 215	169	600
ARAYMOND OIE SCS 113 cours Berliat 38000 GRENOBLE	0,10%		3 203	3 203		210 920	0	211	182 834	21		21				45 660	24 883	10

A. RAYMOND GERANCE
Société par actions simplifiée
Au capital de 20.000 Euros
Siège Social : 113 Cours Berriat 38000 GRENOBLE
421 938 523 RCS GRENOBLE

(Ci-après « la Société »)

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 11 JUIN 2024**

(...)

DEUXIEME RESOLUTION
Affectation du résultat

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023, décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice écoulé d'un montant de 812 902 euros en totalité au poste « *Report à Nouveau* », ainsi doté à hauteur de 1 466 001 euros.

L'Assemblée Générale prend par ailleurs acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, des distributions de dividendes effectuées au titre des trois derniers exercices :

Exercices	Montant
Exercice 31/12/2022	680 000 €
Exercice 31/12/2021	0 €
Exercice 31/12/2020	0 €

Cette résolution mise aux voix, est adoptée par l'unanimité des Associés présents ou représentés.

(...)

Pour extrait certifié conforme
Monsieur Antoine RAYMOND
Président de la Société



A. RAYMOND GERANCE

*SAS au capital de 20 000 Euros
RCS Grenoble 421 938 523*

113 Cours Berriat
38000 GRENOBLE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 Décembre 2023

EKOSPHERE – Cabinet MURAZ PAVILLET

Siège social : 3 Chemin du Vieux Chêne • 38240 MEYLAN

Tél. 04 76 40 80 08 • e-mail : contact.meylan@ekosphere.biz • www.ekosphere.biz

SAS au capital de 160 000 € - RCS Grenoble 349 333 690 - Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre de Lyon
Société de commissariat aux comptes inscrite à la Compagnie Régionale Dauphiné-Savoie

A. RAYMOND GERANCE
SAS au capital de 20 000 Euros
RCS Grenoble 421 938 523

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2023

À l'assemblée générale de la société A. RAYMOND GERANCE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A. RAYMOND GERANCE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

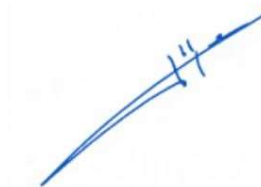
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Meylan, le 23 Mai 2024

Le Commissaire aux Comptes
Cabinet MURAZ PAVILLET



Yann BENALLEGUE

Société : A. RAYMOND GERANCE
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

1. Bilan Actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Exercice N	Exercice N-1
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisation incorporelles				
Total immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Total immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	26 312		26 312	26 312
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total immobilisations financières	26 312		26 312	26 312
ACTIF IMMOBILISE	26 312		26 312	26 312
Stocks				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Total des stocks				
Créances				
Avances et acomptes versés sur commandes	335		335	
Clients et comptes rattachés	2 971 195		2 971 195	2 595 548
Autres créances	95 331		95 331	31 583
Capital souscrit et appelé, non versé				
Total des créances	3 066 861		3 066 861	2 627 131
Disponibilités et divers				
Valeurs mobilières dont actions propres :				
Disponibilités	148 288		148 288	284 932
Charges constatées d'avance				
Total disponibilités et divers	148 288		148 288	284 932
ACTIF CIRCULANT	3 215 149		3 215 149	2 912 064
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	3 241 462		3 241 462	2 938 376

Société : A. RAYMOND GERANCE
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

2. Bilan Passif

	Exercice N	Exercice N-1
Situation nette		
Capital social ou individuel Dont versé :	20 000	20 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation		
Réserve légale	2 000	2 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	653 099	1 262 085
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	812 902	71 015
Total situation nette	1 488 002	1 355 099
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	1 488 002	1 355 099
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Total dettes financières		
Dettes d'exploitation		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	162 145	213 842
Dettes fiscales et sociales	1 591 315	1 369 435
Total dettes d'exploitation	1 753 460	1 583 277
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total dettes diverses		
Comptes de régularisation		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DES DETTES	1 753 460	1 583 277
Ecarts de conversion PASSIF		
TOTAL GENERAL	3 241 462	2 938 376

Société : A. RAYMOND GERANCE
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

3. Compte de résultat (Partie 1)

	France	Export	Exercice N	Exercice N-1
Vente de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	2 954 862		2 954 862	2 808 706
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	2 954 862		2 954 862	2 808 706
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				843
Autres produits			1 633	18 507
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			2 956 495	2 828 056
Charges externes				
Achat de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achat de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			697 255	583 067
Total charges externes			697 255	583 067
Impôts, taxes et assimilés			8 854	11 126
Charges de personnel				
Salaires et traitements			1 490 853	1 604 074
Charges sociales			532 090	547 617
Total charges de personnel			2 022 943	2 151 691
Dotations d'exploitation				
Dotations aux amortissements sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Total dotations d'exploitation				
Autres charges d'exploitation			24	27
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			2 729 075	2 745 911
RESULTAT D'EXPLOITATION			227 420	82 144

Société : A. RAYMOND GERANCE
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

4. Compte de résultat (partie 2)

	Exercice N	Exercice N-1
RESULTAT D'EXPLOITATION	227 420	82 144
Opérations en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
Produits financiers		
Produits financiers de participations	610 255	13 804
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		1
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	610 255	13 804
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		
RESULTAT FINANCIER	610 255	13 804
RESULTAT COURANT	837 674	95 949
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices	24 772	24 934
TOTAL DES PRODUITS	3 566 750	2 841 860
TOTAL DES CHARGES	2 753 847	2 770 845
BENEFICE ou PERTE	812 902	71 015

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

1. Présentation générale

A.RAYMOND GERANCE est une société par action simplifiée créée en février 1999 qui a pour objet la prise de participation et la gestion de participations dans les entreprises industrielles et commerciales, la gérance de sociétés et en particulier la cogérance en tant qu'associé personnellement et indéfiniment responsable de la société en commandite simple A. Raymond et Cie.

2. Chiffres clés

▪ Durée de l'exercice :	12 mois
▪ Total du Bilan :	3 241 462 €
▪ Chiffre d'affaires :	2 954 862 €
▪ Résultat avant répartition :	812 902 €

3. Faits caractéristiques de l'exercice

Le groupe ARaymond suit avec attention l'évolution de la situation en Ukraine et dans la région.
Les conséquences du conflit et des sanctions internationales imposées par l'Union européenne à la Russie, ainsi que les contre-sanctions prises par la Russie ne peuvent être précisément évaluées à ce stade.
Aucune incidence de ces événements n'a été enregistrée dans les comptes clos au 31 décembre 2023.

4. Changements de règles et méthodes comptables

Aucun changement de méthode comptable n'est intervenu au cours de l'exercice.

5. Evénements postérieurs à la clôture

Le groupe ARaymond suit avec attention l'évolution de la situation en Ukraine et dans la région.

PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

1. Principes comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été préparés conformément aux dispositions de la législation française et aux principes comptables généralement admis en France.

Les principes suivants ont notamment été respectés :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Ils sont établis sur la base des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

2. Immobilisations financières

Les titres de participation ainsi que les autres titres immobilisés sont évalués au prix d'acquisition.

Une dépréciation est constituée, le cas échéant, pour ramener leur valeur au plus bas du coût d'acquisition et de la valeur d'utilité, appréciée sur la base de l'actif net comptable ou du potentiel économique de la filiale. De plus, une provision pour risques est constituée le cas échéant, à hauteur des capitaux propres négatifs.

Les autres immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition. Une dépréciation est constituée lorsque leur valeur d'usage est inférieure à la valeur comptable.

Les frais d'acquisitions des immobilisations financières sont comptabilisés en charges.

3. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles sont dépréciées en fonction des risques de non-recouvrement, appréciés au cas par cas.

4. Provisions

D'une manière générale, chacun des litiges connus, dans lesquels la société est impliquée, a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la direction, et après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

Les provisions peuvent notamment comprendre :

- une estimation des litiges,
- une provision pour impôts différés,
- une estimation des engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite,
- une provision pour perte de change,
- une dépréciation de valeur de certains actifs.

5. Opérations en devises

Les transactions en devises sont enregistrées au cours de change du mois de l'opération. Les créances et dettes en devises sont valorisées au cours de clôture. La différence résultant de l'actualisation des créances et des dettes en devises est portée sous la rubrique "Ecart de conversion". Les pertes de change latentes font l'objet d'une provision pour risques.

NOTES SUR LE BILAN

1. Immobilisations

	Montant début 2023	Augmentations	Diminutions	Montant fin 2023
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Total des immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et mobilier informatique				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Total des immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	26 312			26 312
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
Total des immobilisations financières	26 312			26 312
TOTAL GENERAL	26 312			26 312

Les immobilisations financières (26 K€) sont constituées des parts d'A.RAYMOND & Cie SCS pour 21 K€ ainsi que des actions d'A. RAYMOND Exco SAS pour 5 K€.

2. Etat des Créances

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Total Actif immobilisé			
Actif circulant			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	2 971 195	2 971 195	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	60 000		60 000
Taxe sur la valeur ajoutée	26 455	26 455	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers	8 876	8 876	
Total Actif circulant	3 066 526	3 006 526	60 000
Charges constatées d'avance			
TOTAL DES CREANCES	3 066 526	3 006 526	60 000

3. Capital social

Le capital social s'élève à vingt mille euros (20.000) divisés en 2.000.000 actions d'une valeur nominale de 0,01 euro.

Société : A. RAYMOND GERANCE
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

4. Variation des Capitaux propres

	01/01/2023	Augmentation de capital	Diminution de capital	Affectation résultat N-1	Dividendes / Autres mouvements	Résultat N	31/12/2023
Capital en nombre d'actions							
Valeur nominale							
Capital social ou individuel	20 000						20 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...							
Ecarts de réévaluation							
Réserve légale	2 000						2 000
Réserves statutaires ou contractuelles							
Réserves réglementées							
Autres réserves							
Report à nouveau	1 262 085			(608 985)			653 099
Résultat de l'exercice	71 015			(71 015)		812 902	812 902
Subventions d'investissement							
Provisions règlementées							
Dividendes versés				680 000	(680 000)		
Total capitaux propres	1 355 099				(680 000)	812 902	1 488 002

5. État des Dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit à un an maxi				
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit à + de un an				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	162 145	162 145		
Personnel et comptes rattachés	981 507	981 507		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	295 276	295 276		
Impôts sur les bénéfices	59 836	59 836		
Taxe sur la valeur ajoutée	240 076	240 076		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	14 619	14 619		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES	1 753 460	1 753 460		

L'ensemble des dettes de la société s'élève à 1 753 460 € (1 583 277 en 2022).

Toutes les dettes sont à échéance à moins d'un an. Les dettes de personnel et comptes rattachés correspondent essentiellement à la rémunération de gérance variable de l'exercice 2023 à hauteur 952 K€ qui sera versée sur l'exercice 2024 aux gérants.

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

1. Résultat d'exploitation

Le chiffre d'affaires s'élève à 2 954 862 € contre 2 808 706 € en 2022. Le chiffre d'affaires est exclusivement réalisé avec les sociétés du groupe.

Un don d'un total de 120 000 € a été effectué par la société durant l'exercice 2023.

2. Résultat financier

	Exercice N	Exercice N-1
Produits financiers		
Produits financiers de participations	610 255	13 804
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		1
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	610 255	13 804
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES		
RESULTAT FINANCIER	610 255	13 804

Des dividendes de la filiale EXCO ont été obtenus pour un montant de 600 000 €.

AUTRES INFORMATIONS

1. Engagements financiers

Néant

2. Effectif

	Ex. 2023	Ex. 2022
Total Effectif au 31/12	3	3

3. Rémunération des organes de direction

La rémunération des dirigeants n'est pas mentionnée, car cela conduirait à fournir une information à caractère individuel.

4. Filiales et Participation

Gérance - Tableau des Filiales 2023

Filiales (montants en K€)		% de détention directe	Cours de cloture 31/12/2023	Capital devise locale	Capital	Capitaux propres devise locale	Capitaux propres fin 23	dont Provisions réglementées /Subv équipement	Quote-part de situation nette détenue	Capitaux propres autres que le capital et résultat	Valeur comptable des titres détenus			Prêts et avances consentis et non encore remboursés	Dépréciations sur prêts et avances	Montant des cautions et avals donnés	CA HT	Résultat net	Dividendes encaissés
											Brute	dépréciations s/titres	Nette						
AR EXCO 113 cours Berriat 38000 GRENOBLE	1083	100,00%		5	5		496	0	496	322	5		5				4 215	169	600
ARAYMOND CIE SCS 113 cours Berriat 38000 GRENOBLE	1010	0,10%		3 203	3 203		210 920	0	211	182 834	21		21				45 660	24 883	10